

PRÉSENTATION DE L'APPEL À PROJETS « JEUNES CULTURES »

Année 2023

**Dispositif coordonné par la Direction des services départementaux de
l'Éducation nationale,
cofinancé par la Caisse d'Allocations Familiales du Gers,
géré par l'Adda du Gers**

EN DIRECTION DES ADOS ET DES JEUNES DU TERRITOIRE

Afin de soutenir le **développement de projets culturels pour et par les jeunes dans le département**, et le service jeunesse, sports et vie associative de la DDCSPP du Gers, désormais **DSDEN du Gers**, a initié en 2014 l'appel à projet « Action Formation Ados Culture », aujourd'hui « **Jeunes Cultures** », qui peut financer :

- des modules de formation auprès :
 - des agent.es territoriaux.ales, des animateur.trices, des directeur.trices, ou autres acteur.trices éducatif.ves qui ont un rôle de médiateur.trice auprès des jeunes,
 - des adolescent.es en vue de les rendre autonomes dans leurs pratiques d'expression,
- ou des projets portés par les jeunes, à visée d'expression artistique, culturelle ou d'éducation populaire.

Depuis juin 2016, le service Jeunesse, Sports et Vie associative s'est associé avec **l'Adda du Gers** afin de mutualiser les ressources pédagogiques et de s'adapter à la problématique concernant la participation des jeunes à la dynamique culturelle en milieu rural. Depuis 2019, la **Caisse d'Allocations Familiales du Gers** renforce le partenariat pré-existant entre les structures et participe pleinement à la mise en œuvre de l'appel à projets, sur les plans de l'accompagnement tant technique que financier.

Critères de recevabilité :

- Les actions de formation doivent permettre aux animateur.trices d'acquérir des compétences complémentaires à leur formation initiale, en vue de les remobiliser au sein de l'ensemble des structures du territoire.

- Les actions de formation ou séquence d'animation culturelle devront répondre à la volonté de découverte, à la curiosité, des adolescent.es, des jeunes adultes.
- Une attention particulière sera portée aux projets travaillant l'expression et l'autonomie des jeunes, notamment, mais pas exclusivement, via :
 - l'expression artistique et culturelle des jeunes ;
 - le développement de l'esprit critique des jeunes, notamment via la création ou l'analyse de contenu artistique, médiatique, etc. ;
 - la participation et la citoyenneté des jeunes ;
 - l'égalité et le vivre-ensemble (lutte contre les discriminations, discours de haine, stéréotypes, laïcité, diversité, handicap...).
- Le projet est partagé entre les jeunes et les responsables. Il intègre un ou plusieurs modules de formation.
- Chaque module doit posséder une durée minimale de 6 h d'intervention.

Dans le cas du dépôt de plusieurs dossiers par un même porteur, la commission d'instruction sera attentive à la diversité de publics et territoires touchés.

Egalement, la commission regroupant les différents partenaires pour le dispositif Jeunes Cultures (DSDEN, CAF 32 et Adda du Gers) ne peut financer l'intégralité du projet. Pour être recevable, le projet doit comporter au moins un deuxième financeur et ne doit donc pas couvrir l'ensemble du montant de l'opération.

Modalités pratiques :

Une **convention** sera élaborée entre l'Adda du Gers et la structure bénéficiaire, après accord de la commission d'examen des projets.

Cette convention précisera :

- la nature de l'action soutenue,
- la contribution financière,
- un échéancier en fonction de la période de réalisation.

Une fois la convention signée et le projet réalisé, l'aide accordée sera versée dès réception de la **facture**, du **bilan moral** et du **budget réel de l'action**.

Accompagnement :

Le service Jeunesse et Sports de la DSDEN, l'Adda du Gers et la CAF 32 peuvent vous accompagner pour tout conseil technique et pédagogique dans le montage du projet.

Évaluation :

L'évaluation de l'action de formation ou du projet réalisé devra être formalisée sous forme de bilan moral, tout en prenant en compte la réalisation de l'action menée auprès du public. Ce projet réalisé suite au module de formation pourra être valorisé sur le territoire en utilisant le support de votre choix, exposition, affiche, photos, film...

En fin de chaque année scolaire, **une rencontre bilan** permet de mettre en évidence :

- l'atteinte des objectifs définis,
- l'investissement des jeunes,
- le bilan de l'action menée avec eux,
- les nouvelles compétences acquises.

Contacts :

Adda du Gers – addagers@gers.fr → *les dossiers sont à retourner à cette adresse.*

DSDEN – Sébastien Agelou – sebastien.agelou@ac-toulouse.fr

CAF 32 – Corinne Delpeyroux – pole.territoires@cafauch.cnafmail.fr